

prireut lors la ville d'Anse, icelle teindrent tout le temps et gâstèrent tout le païs de Lyonnais (8). »

L'on se trouvait ainsi dans l'impossibilité de payer les hommes de guerre, qui passaient alors dans le camp où abondaient orgies et richesses. Les habitants des campagnes ne pouvaient ensemer ni recueillir leurs récoltes ; entassés derrière les remparts, ils n'osaient s'éloigner des murailles à un trait d'arbalète. Les moines d'Ainay furent obligés de venir au secours de tant de misères et le monastère qui tirait ses plus beaux revenus de cette vallée autrefois si riche ressentit vivement les atteintes de ces calamités. Aussi, en juin 1365, le moine Jocerand de Chambrut, pitancier d'Ainay, expose amèrement ses plaintes au sujet de la pénurie où se trouvait le monastère par suite de l'occupation du pays par les ennemis qui tiennent la ville d'Anse (9). De plus, l'hôpital Saint-André, à Chazay, qui a pour Frère hospitalier, Philippe de Laut, ne peut suffire aux malades et à tous les soins à donner aux blessés (10). A la suite de ces plaintes et vu l'état de dénuement où se trouve notre hôpital, l'abbé Guillaume d'Oncieu, le premier jour de mars 1365, ordonne qu'à l'avenir le Frère hospitalier de Chazay percevra tous les dons faits en l'église de Saint-André, en vue des reliques conservées en cette église, il se réserve toutefois les offrandes d'argent faites les neuf jours déjà désignés par ses prédécesseurs, à savoir : le jour de Pâques et les deux jours suivants, la veille, le jour et le

---

(8) Guigue. *Tard-Venus*. Arch. de Lyon. BB. 368, fol. 3.

(9) Guigue. *Tard-Venus*, p. 113. Archives du Rhône, Ainay, 2<sup>e</sup> arm., vol. 41, ch. 2.

(10) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart. 126.